Créer des documents bureautiques accessibles

Les documents bureautiques sont largement utilisés par les services de communication internes et externes pour la diffusion de plaquettes commerciales, flyers, modèles de courrier, comptes rendus, rapports annuels…

Or, tous les destinataires de tels documents ne sont pas en mesure de les lire facilement : c'est notamment le cas des personnes en situation de handicap visuel.

Quelles sont les règles de conception et les bonnes pAratiques à suivre pour qu'un fichier au format DOCX ou PDF soit réputé « accessible » ? Qu'impose la loi concernant l'accessibilité des fichiers bureautiques à télécharger ? Existe-t-il des solutions alternatives acceptables ?

PRÉREQUIS

- Connaissances des logiciels Microsoft Word (version 2010 minimum) et Adobe Acrobat Pro.

OBJECTIFS

- Identifier les principes généraux de l'accessibilité numérique,
- Connaître le cadre réglementaire français,
- Utiliser les techniques de balisage nécessaires à la création de fichiers bureautiques accessibles,
- Évaluer l'accessibilité de ses propres créations.

PUBLIC

- Toute personne devant communiquer avec des collaborateurs et/ou un public en situation de handicap visuel.

INTERVENANTS

- Formateurs en informatique adaptée,
- Expert AccessiWeb en évaluation

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

- Démonstrations effectuées sur des documents bureautiques par un utilisateur en situation de handicap visuel,
- Présentation des fonctionnalités de Word et Acrobat Pro, nécessaires à l'accessibilité,
- Présentation des ressources en ligne,
- Mises en pratique.

CONTENU

Présentation générale de l'accessibilité numérique

- Définitions, cadre réglementaire en France, normes internationales.

Présentation des usages numériques des personnes en situation de handicap visuel

- Aides techniques (lecteurs d'écran),
- Stratégies de navigation des personnes en situation de handicap visuel.

Mise en accessibilité d'un document bureautique

- Règles d'accessibilité numérique pour les formats DOCX et PDF (titres, listes, tableaux, liens, couleurs, formulaires, éléments graphiques…),
- Exercices pratiques.

Évaluation de l'accessibilité des documents bureautiques

- Techniques et tests de vérification de l'accessibilité d'un document DOCX, PDF,
- Exercices pratiques.

MODALITÉS D'ÉVALUATION

- Quiz et exercices pratiques pendant la formation.

DATE

16/17 mars 2023

DURÉE

2 jours

LIEU

Siège de la Fédération des Aveugles de France (Paris)
Formation sur site

COÛT

Session Inter : 700 €
Session Intra : Sur devis

DATE LIMITE D'INSCRIPTION

17 février 2023

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

Formation en présentiel
Inter ou intra-établissement

NOMBRE DE PARTICIPANTS

6 participants maximum

CONTACT

Access Formation
Service informatique
Tél. : 01 44 42 91 88
secretariat.informatique@aveuglesdefrance.org